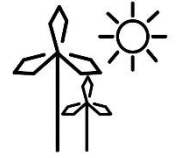




Proposition du groupe « Évolutions climatiques, révolution énergétique, »



Evolutions climatiques,
révolution
ENERGETIQUE

finalisée et hiérarchisée
lors de la 3^{ème} rencontre
du mardi 21 mai
9h30-12h30

39 personnes ont contribué
à cette proposition

Les 21 participants de la troisième réunion ont travaillé sur la base d'un document proposant une réorganisation des éléments produits lors des réunions 1 et 2.

En bleu, ce qui a été retravaillé/reformulé/ajouté par le groupe.

En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que le changement climatique à l'œuvre avec ses impacts visibles ou attendus (par exemple localement, la baisse du niveau de la Loire, des besoins accrus pour l'irrigation,...), génère des préoccupations croissantes à tous les niveaux de la société.
- Qu'en limiter l'ampleur est désormais une urgence qui nécessite la mobilisation des communautés humaines à toutes les échelles.
- **Que les transformations sont insuffisantes, trop lentes et qu'elles ne sont pas à la hauteur des enjeux (qu'il s'agisse des comportements en matière de consommation d'énergie ou du recours aux énergies renouvelables).**
- **Qu'à l'échelle du Parc, ces enjeux s'imposent dans un contexte rural avec une tendance à la désertification des campagnes (inquiétudes vis-à-vis des mobilités) et dans un contexte patrimonial lié à la spécificité des paysages ou du patrimoine bâti (inquiétudes vis-à-vis de la préservation de ces spécificités).**
- **Que s'expriment aussi des préoccupations en matière de production d'énergie sur le territoire, liées à la présence et à l'impact de la centrale nucléaire de Chinon (impact sur la Loire pour le refroidissement du réacteur, impact de la baisse de débit sur le refroidissement...).**
- **Que s'expriment aussi des préoccupations en matière d'insertion et d'acceptation des énergies renouvelables.**

ATTENDUS - nous pensons

- Que la transition énergétique est désormais impérative et que cet enjeu doit résonner aussi à l'échelle du territoire du Parc et s'inscrire dans une transition écologique et sociétale.
- Qu'il est nécessaire pour cela de modifier rapidement les modes de consommation énergétique dans le sens de la sobriété, de l'efficacité et du recours aux énergies renouvelables.
- **Que cela questionne également le modèle agricole et qu'il est important d'accélérer les mesures permettant une meilleure préservation du vivant, et plus largement de se questionner sur la financiarisation de l'agriculture, sur l'indépendance alimentaire.**

- Qu'il est vital pour l'humanité de préserver la nature, les ressources et la biodiversité
- Que le développement des énergies renouvelables est un enjeu majeur.
- Mais que ce développement ne doit pas se faire n'importe où et n'importe comment (besoin de préciser les marges de manœuvre, de planifier).
- En particulier, qu'il est nécessaire d'arrêter les financements qui vont dans le sens d'une spéculation : **l'argent doit rester un moyen et non un but.**
- Que la fiscalité est un enjeu par rapport au développement ou non des ENR et qu'elle ne doit pas orienter seule les décisions des communes sur le choix des ENR locales.
- Qu'il convient de mettre les citoyens au centre des choix d'économies d'énergies et du développement des énergies renouvelables.
- Et qu'il est essentiel de concilier en priorité la biodiversité avec les ENR, et si possible le paysage et le patrimoine.
- Que le changement climatique représente aussi des opportunités à saisir. (Formation et emplois liés à la transition, transformation sociale, changement de modèle etc.)
- Qu'il est important de doter le PNR de moyens suffisants et de pouvoirs accrus pour qu'il puisse définir des orientations stratégiques pertinentes sur ce thème et mener des actions en toute indépendance.

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

DEPASSER LES TENSIONS

Orientation prioritaire

Mettre la priorité sur la réduction de la consommation énergétique

Autres orientations

- * Limiter le réchauffement (protection des zones humides par exemple,...).
- * Favoriser un consensus sur la nécessité d'une transition énergétique (notamment mettre à disposition des éléments de diagnostic).
- * Fonder ce consensus, sur les marges de manœuvres existantes pour planifier et développer les énergies renouvelables (pour installer des éoliennes dans certaines zones par exemple).
- * Privilégier des projets plus locaux, s'inscrivant sur le long terme (par exemple via la consommation de produits agricoles de proximité, une monnaie locale,...)
- * Développer une offre de mobilité « équitable » en milieu rural (transport en commun).
- * Mener un travail sur le devenir de l'agriculture.

SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Orientation prioritaire

Donner du pouvoir au PNR pour penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre efficaces énergétiquement

- Renforcer sa capacité à intervenir sur les décisions finales, avoir plus de lisibilité, de transparence.
- Faire en sorte que la charte du PNR s'impose à certains documents d'urbanisme (SCOT).

Autres orientations

- * Questionner et redimensionner nos besoins dans un objectif de réduction pour aller vers la sobriété (favoriser une culture commune).
- * Penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre plus efficaces énergétiquement (bâti pour le logement et le tertiaire, mobilités...).
- * Identifier et exploiter les ressources locales pour tendre vers l'autonomie du territoire tout en s'inscrivant dans une cohérence plus globale (via l'ouverture de l'investissement local dans les ENR aux habitants par exemple,...), sans tendre vers une autarcie qui serait contre-productive.

VERS UN MODELE VERTUEUX

Orientation prioritaire

Aller vers un modèle fondé sur la sobriété, l'efficacité, puis le recours aux énergies renouvelables.

- Questionner et redimensionner nos besoins afin de les réduire.
- Limiter les consommations (isolation du bâti, éclairage public, optimisation de la mobilité, ...).
- Identifier et exploiter les ressources locales et tendre vers l'autonomie énergétique du territoire (par exemple soutien de démarche d'écologie industrielle et territoriale pour favoriser des synergies entre acteurs privés : comment utiliser les déchets des uns pour en faire une ressource pour les autres).

Autres orientations

- * Mettre en lien, faire connaître ce qui se fait déjà sur le territoire, les acteurs entre eux, les initiatives qui existent. Favoriser l'interconnaissance pour connaître les bonnes pratiques, les retours d'expérience et faciliter la mise en œuvre d'actions.
- * Simplifier les démarches, les procédures (les réglementations freinent la mise en œuvre des actions). Eviter les doublons, mutualiser les compétences entre collectivités ou structures.
- * Expérimenter, innover. Faire un pas de côté pour dépasser les règles un peu complexes.
- * Agir en dehors du cadre **institutionnel**. Les actions ne viennent pas forcément que de l'initiative publique (collectivités, PNR...) mais aussi des entreprises, des associations, des acteurs privés qui peuvent aussi agir.

PLACE DES CITOYENS

Orientation prioritaire

Faire valoir un principe d'horizontalité : le PNR est un outil au service de décisions horizontales dans le domaine de l'énergie, pour être au niveau des citoyens.

Autres orientations

- * Faire valoir un principe de réalité : si les citoyens ne sont pas au cœur des grands débats de la transition, les choix pourront être déconnectés de la réalité et les citoyens ne voudront pas s'impliquer. Notamment, tenir compte du fait que beaucoup de gens ont peu de moyens (lien à l'auto-construction par exemple,...).
- * Donner envie aux citoyens de s'impliquer en identifiant leurs vrais besoins en matière de transition énergétique.
- * Faire en sorte que l'Etat prenne en compte le jugement des citoyens, de leurs représentants : consulter les habitants tenir compte de leur avis et de propositions alternatives.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Un pouvoir décisionnaire du PNR en lien avec les citoyens, au-delà du rôle de conseil sur certains domaines (notamment/énergie).
- Engager un travail culturel pour que les citoyens soient conscients de l'obligation de changer de modes de fonctionnement. Faire en sorte que des politiques puissent advenir, créer du consensus, dépasser les tensions, penser la solidarité avec les autres territoires (admettre de regarder plus loin que son propre territoire).
- Informer et éduquer sur les aspects scientifiques techniques).
 - o Eduquer, informer les enfants, collégiens et lycéens.
 - o Rendre les informations publiques sur les ENR par des scientifiques
 - o Informer la population au départ des projets.
 - o Donner la possibilité aux écoles, collèges, écoles, lycées universités d'exprimer des propositions et les entendre.
- Mobiliser des citoyens pour élaborer et soutenir une planification de la transition (mobilité, agriculture, ENR...).
- Assurer la médiation entre les habitants et les investisseurs privés (rôle d'articulation).
- Faire des appels à idées, à candidature pour mettre en place des groupes de travail mixtes (collectivités, associations, professionnels...).
- Encourager les économies d'énergie :
 - o Développer des structures de partage (appareil ménager, jardinage...).
 - o Développer l'habitat partagé.
 - o Développer une offre de mobilité en milieu rural.
 - o Promouvoir et développer les monnaies locales.
- Expérimenter, tester des initiatives pilotes en dehors du cadre réglementaire actuel qui pourrait devenir la norme par la suite (par exemple, promotion auprès des acteurs du patrimoine le photovoltaïque, l'isolation par l'extérieur dans les périmètres classés ou bien encore expérimentation de l'autoconsommation collective,...).
- Concrètement permettre de constater les impacts/nuisances réelles ou non sur des éoliennes existantes.
- Contribuer à la planification en amont des installations d'ENR
- Identifier en transversal les freins, pour déployer des pistes d'action.
- Soutenir des collectivités (appui, expertise) dans leur rôle de coordination de la transition énergétique (compétence des EPCI).
- Financer des projets d'énergie renouvelable, de transition énergétique co-financement pour investir dans une coopérative, faire des études...
- Faire parler du PNR en général. Mieux monter à quoi ça sert. Dire que l'on en fait partie.
- Partager ce qui existe déjà : ex le catalogue de l'université populaire du saumurois sur les circuits courts alimentaires.
- Animer le dialogue, la gouvernance.
- Veiller à la cohérence vis-à-vis des autres territoires, les autres PNR.
- Coordonner les actions du Parc avec celles des autres acteurs publics (SEM, syndicats énergie...).

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Quelle est sa véritable autonomie du PNR par rapport aux différentes strates politiques ou autres ?
- Rôle du PNR/ EPCI ? Budget et financement propre au PNR pour abonder ou porter des actions en propre ou rôle de mise en lien des acteurs ? Doublons SIEMEL et PNR ?

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Mettre la priorité sur la réduction de la consommation énergétique

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Favoriser le consensus par la connaissance (Comment y arriver de manière efficace, la question reste à résoudre) Une idée : organiser les universités Négawatt sur le territoire du PNR	Les scientifiques, Les organismes d'état ENERCOP ALISEE
<i>Action B</i> ISOLER TOUJOURS ET ENCORE : <ul style="list-style-type: none">- Incitations financières- Portés à connaissances des systèmes d'aide- Développer les actions de valorisation (Anti-trophées !)- Elever les critères d'attribution (des aides)- Exemplarité versus contre-exemples	Les citoyens
<i>Action C</i> Réduction générale du gaspillage, (exemple, adapter la production aux besoins réels ; penser local !)	

Donner du pouvoir au PNR pour penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre efficaces énergétiquement

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Rendre la Charte opposable aux documents d'aménagement du territoire (SCOT, PLU...) Engagement contractuel des collectivités au moment de la signature de la Charte.	EPCI
<i>Action B</i> Créer et animer un dispositif de synergie entre acteurs pour favoriser l'émergence de nouveaux projets.	Entre PNR et Collège Transition énergétique et Sociale

<p><i>Action C</i> Que le PNR puisse être un tiers de confiance, d'expertise et d'assistance pour permettre l'accès à une information gratuite, indépendante et publique sur la transition. (Faire du Parc le référent sur les questions énergétiques)</p>	<p>ADEME Agence Française de la Biodiversité Agence Régionale de Santé Région Pays de la Loire Météo France Universités DROPEC</p>
<p>Feuille de Route / premières étapes</p>	<p>Action B</p>

Aller vers un modèle fondé sur la sobriété, l'efficacité, puis le recours aux énergies renouvelables

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> La charte fixe des objectifs précis en matière de réduction des énergies fossiles. Les signataires s'engagent de manière contractuelle sur la déclinaison d'un plan d'action qui contribue à l'atteinte de ces objectifs (par des mesures en continu par un observatoire au sein du PNR). Les engagements sont adaptés à la situation du signataire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consommation au m2 de bâtiment public - Horaires et qualité de l'éclairage public - Production d'ENR (mesure en KW) - Part de l'alimentation locale et bio dans la restauration scolaire - Etc. 	<p>ADEME ANPCEN (pour l'éclairage public) SIEML SIEIL</p>
<p><i>Action B</i> Le Parc accompagne les acteurs pour atteindre l'objectif.</p>	
<p>Feuille de Route / premières étapes :</p>	<p>Déterminer des indicateurs mesurables.</p>

Faire valoir un principe d'horizontalité : le PNR est un outil au service de décisions horizontales dans le domaine de l'énergie, pour être au niveau des citoyens.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Mettre en place un groupe de travail citoyen sur un sujet précis (Eolien, solaire, bioénergie, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui fait appel à des compétences techniques (si possible locales) ; - qui définit ses choix et ses axes. 	<p>PNR Elus Association Citoyens volontaires</p>
<p><i>Action B</i> Doter le Parc de moyens financier pour accompagner les actions ci-dessus</p>	
<p><i>Action C</i></p>	<p>Fédération des Parcs</p>

Modifier les statuts du PNR pour permettre l'expérimentation d'actions hors cadre réglementaire actuel, sous contrôle du groupe de travail citoyen.	Elus et Citoyens
<i>Action D</i> Information et formation.	Le PNR Les écoles et associations Les journaux (page spéciale PNR)
Feuille de Route / premières étapes	A, D puis B et C

ANNEXE 1 - HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 21 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Dépasser les tensions	Mettre la priorité sur la réduction de la consommation énergétique	15	
	Limiter le réchauffement (protection des zones humides par exemple,...).		
	Favoriser un consensus sur la nécessité d'une transition énergétique (notamment mettre à disposition des éléments de diagnostic).	1	3
	Fonder ce consensus, sur les marges de manœuvres existantes pour planifier et développer les énergies renouvelables (pour installer des éoliennes dans certaines zones par exemple).	3	
	Privilégier des projets plus locaux, s'inscrivant sur le long terme (par exemple via la consommation de produits agricoles de proximité, une monnaie locale,...)	6	
	Développer une offre de mobilité « équitable » en milieu rural (transport en commun).	3	
	Mener un travail sur le devenir de l'agriculture.	7	
Synergies entre acteurs	Donner du pouvoir au PNR pour penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre efficaces énergétiquement	6	2
	Questionner et redimensionner nos besoins dans un objectif de réduction pour aller vers la sobriété (favoriser une culture commune).	14	
	Penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre plus efficaces énergétiquement (bâti pour le logement et le tertiaire, mobilités...).	9	
	Identifier et exploiter les ressources locales pour tendre vers l'autonomie du territoire tout en s'inscrivant dans une cohérence plus globale (via l'ouverture de l'investissement local dans les ENR aux habitants par exemple,...), sans tendre vers une autarcie qui serait contre-productive.	15	
Vers un modèle vertueux	Aller vers un modèle fondé sur la sobriété, l'efficacité, puis le recours aux énergies renouvelables.	26	
	Mettre en lien, faire connaître ce qui se fait déjà sur le territoire, les acteurs entre eux, les initiatives qui existent. Favoriser l'interconnaissance pour connaître les bonnes pratiques, les retours d'expérience et faciliter la mise en œuvre d'actions.	11	
	Simplifier les démarches, les procédures (les réglementations freinent la mise en œuvre des actions). Eviter les doublons, mutualiser les compétences entre collectivités ou structures.	1	5
	Expérimenter, innover. Faire un pas de côté pour dépasser les règles un peu complexes.	11	
	Agir en dehors du cadre institutionnel. Les actions ne viennent pas forcément que de l'initiative publique (collectivités, PNR...) mais aussi des entreprises, des associations, des acteurs privés qui peuvent aussi agir.	3	1

Place des citoyens	Faire valoir un principe d'horizontalité : le PNR est un outil au service de décisions horizontales dans le domaine de l'énergie, pour être au niveau des citoyens.	3	2
	Faire valoir un principe de réalité : si les citoyens ne sont pas au cœur des grands débats de la transition, les choix pourront être déconnectés de la réalité et les citoyens ne voudront pas s'impliquer. Notamment, tenir compte du fait que beaucoup de gens ont peu de moyens (lien à l'auto-construction par exemple,...).	1	3
	Donner envie aux citoyens de s'impliquer en identifiant leurs vrais besoins en matière de transition énergétique.	3	4
	Faire en sorte que l'Etat prenne en compte le jugement des citoyens, de leurs représentants : consulter les habitants tenir compte de leur avis et de propositions alternatives.	3	

ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS DE LA REUNION 3

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Agent de collectivité	LESOURD	Sébastien	Commune	1
Total Agent de collectivité				1
Agent de l'Etat	LACOFFRETTE	François	DDT 37	1
Total Agent de l'Etat				1
Associatif	BERTAUDEAU	Alain	LPO Anjou	1
	BOURON	Julien	ALISEE	1
	COLAS	Jean-Luc	ANPCEN	1
	DEZE	Odile	Ligériens de cœur	1
	FRANCHETEAU	Jean-Paul	Regards sur les terroirs de Loire	1
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1
	LESIGNE	Jean-Michel	Au fil de la Loire	1
	PORTIER	Cécile	Mission Bocage	1
	QUIRION	Olivier	La Muse	1
	RAUD	Joseph	Ligériens de cœur	1
	VASSEUR	Sandrine	IMPULSION	1
	TILHOU	Monique	Université Populaire du Saumurois	1
	NEVEU	Martine	Association ADDER	1
Total Associatif				13
Elu	MALARD	Monique	Mairie des Bois d'Anjou	1
	ROUSSILLAT	Gilles	Elu référent	1
Total Elu				2
Habitant	BROSSARD	Catherine		1
		Henri		1
	THEVENON	Jean-Claude		1
Total Habitant				3
Consulaires, syndicats...	BUFERNE	Sebastien	Office National des Forêts d'Indre et Loire	1
Total Consulaires, syndicats...				1
Total général				21

ANNEXE 3 – LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

39 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Acteur du tourisme	HENRY	Bernard	Croisières Saumur Loire	1		
Total Acteur du tourisme				1		
Agent de collectivité	BALEYA	Olga	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1	1	
	LESOURD	Sébastien	Commune	1	1	1
Total Agent de collectivité				2	2	1
Agent de l'Etat	HEGRON	Lionel	DDT49	1	1	
	LACOFFRETTE	François	DDT 37	1	1	1
Total Agent de l'Etat				2	2	1
Associatif	AREZINA	Martine	MDR Environnement	1	1	
		Slobodan	MDR Environnement	1	1	
	BERTAUDEAU	Alain	LPO Anjou			1
	BOURON	Julien	ALISEE	1	1	1
	COLAS	Jean-Luc	ANPCEN	1	1	1
	DELOOF	Robin	Energies Citoyennes en Pays de la Loire	1	1	
	DEZE	Odile	Ligériens de cœur	1	1	1
	FRANCHETEAU	Jean-Paul	Regards sur les terroirs de Loire			1
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1	1	1
	LESIGNE	Jean-Michel	Au fil de la Loire	1	1	1
	NOEL	Léa	CPIE Touraine Val de Loire	1	1	
	PORTIER	Cécile	Mission Bocage	1	1	1
	QUIRION	Olivier	La Muse	1	1	1
	RACLIN	Dominique	Loire vélo nature	1	1	
	RAUD	Joseph	Ligériens de cœur	1	1	1
	VASSEUR	Sandrine	IMPULSION	1	1	1
	TILHOU	Monique	Université Populaire du Saumurois	1	1	1
	NEVEU	Martine	Association ADDER	1	1	1
	MEME-LAFFOND	Benjamin	LPO Anjou	1	1	
Total Associatif				17	17	13
Elu	ASCHER	Anne-Sophie	Elu référent paysage	1	1	
	MALARD	Monique	Mairie des Bois d'Anjou	1	1	1
	ROUSSILLAT	Gilles	Elu référent			1
	SCHOUBERT	Odette	Commune de Longué-Jumelles	1	1	
Total Elu				3	3	2
Habitant	BARRAULT	Henri		1	1	

	BROSSARD	Catherine		1	1	1
		Henri		1	1	1
	FILLAULT	Bernard		1	1	
	LECLERC	Thierry		1	1	
	PIAU	Jean-Michel		1	1	
		Monique		1	1	
	RUDER	Evelyne		1	1	
	THEVENON	Jean-Claude		1	1	1
Total Habitant				9	9	3
Consulaires, syndicats...	BUFERNE	Sebastien	Office National des Forêts d'Indre et Loire	1	1	1
	PINEAU	Jérôme	Chambre d'agriculture Pays de la Loire	1	1	
Total Consulaires, syndicats...				2	2	1
Total général				36	35	21